

CHARTRE DE VÉGÉTALISATION DE L'ESPACE PUBLIC D'OLONZAC



La commune d'OLONZAC souhaite encourager les habitants dans leurs initiatives de végétalisation de leur devant de porte, terrasse, balcon, fenêtre et promouvoir les actions collectives dans les pratiques nouvelles en faveur de l'embellissement du cadre de vie (valorisation du végétal, respect de l'espace public, amélioration du vivre-ensemble).



CHARTE DE VÉGÉTALISATION DE L'ESPACE PUBLIC D'OLONZAC

La commune d'OLONZAC souhaite accompagner et soutenir les habitants dans leurs initiatives de végétalisation de leur devant de porte, terrasse, balcon, fenêtre et promouvoir les actions collectives dans les pratiques nouvelles en faveur de l'embellissement du cadre de vie (valorisation du végétal, respect de l'espace public, amélioration du vivre-ensemble).

Le but est de :

- favoriser le développement de la nature et de la biodiversité
- permettre aux habitants de se réappropriier l'espace public et de mieux le respecter
- faire participer les habitants à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie, développer le lien social en favorisant les échanges entre voisins

QUI PEUT FAIRE LA DEMANDE ?

Toute personne désireuse de mettre en place des éléments de végétalisation sur l'espace public



et de les entretenir. Il suffira de déposer un dossier de demande de permis de végétaliser. Les documents sont à récupérer directement

sur l'appli mairie ou site internet. Une fois le dossier constitué, il suffit de le déposer en mairie.

Dans le cadre d'une végétalisation de façade

ou de pied d'immeuble, la personne non-proprétaire doit obtenir l'autorisation du propriétaire ou de la copropriété.

QUAND ? TOUTE L'ANNÉE

Le dossier peut-être déposé à tout moment de l'année. L'étude du dossier n'excède 3 mois.



Pour l'installation, mieux vaut planter à l'automne ou au printemps pour une meilleure reprise des végétaux.

PÉRIODES IDÉALES POUR L'INSTALLATION ET LA PLANTATION

D' OCT à NOV & D' AVRIL à MAI



CHARTRE DE VÉGÉTALISATION DE L'ESPACE PUBLIC D'OLONZAC

I – TRAVAUX ET INSTALLATION

Dans le cas d'une végétalisation de façade ou de limite de propriété, le demandeur du permis doit se charger d'installer les dispositifs de treillage ou de palissage.

Les travaux entrepris par le demandeur doivent être précisés dans le dossier afin qu'ils soient validés par la commission et les services de la commune.

Dans le cas d'une végétalisation de façade et donc de l'installation d'un dispositif de treillage, le demandeur doit également déposer **une déclaration préalable de travaux** à la mairie et /ou au service instructeur.

Dans le cas où le végétal s'appuie sur un dispositif en saillie, une autorisation particulière, devra être sollicitée auprès des services municipaux.



II - CONCERNANT LA CIRCULATION ET L'ACCESSIBILITÉ

Il convient de laisser libre les espaces de retournement, afin de ne pas gêner la circulation des personnes ni empêcher l'usage de l'espace public.

Toutefois dans les rues qui sont déjà étroites ou lorsqu'il n'y a pas de trottoir, l'étude par la commission et/ou le service technique se fera au cas par cas.



CHARTE DE VÉGÉTALISATION DE L'ESPACE PUBLIC D'OLONZAC

III – CHOIX DES VÉGÉTAUX

- Choisissez des végétaux adaptés au climat et à l'exposition (soleil, ombre).
- Plantez des essences qui fleurissent à différentes périodes pour les massifs colorés presque toute l'année.
- Privilégiez des plantes rustiques et peu exigeantes (peu consommatrice d'eau, qui s'adaptent à tout type de sol, même pauvre).
- Plantez des espèces caduques mais aussi persistantes pour conserver une trame verte tout au long de l'année.
- Choisissez des végétaux au développement adapté afin de ne pas gêner la circulation (petit développement pour des micro-fleurissements et moyen développement pour les espaces plus larges).
- Il est interdit de planter des végétaux épineux, urticants, coupants, toxiques, allergisants, invasifs.

IV – PLANTATION ET ENTRETIEN

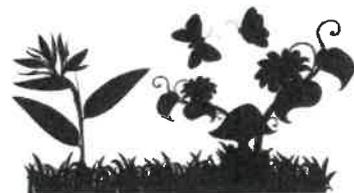
- Plantez à l'automne et au printemps pour une meilleure reprise des végétaux.
- Arrosez abondamment après la plantation puis régulièrement selon les besoins des végétaux.
- Paillez l'été pour conserver l'humidité et réduire le développement des indésirables.
- Apportez de l'engrais d'origine organique (compost) en hiver pour garder un sol riche.
- Taillez régulièrement les végétaux afin qu'ils ne débordent pas et ne gênent pas la circulation. Dans le cas des plantes grimpantes, taillez fréquemment pour que la plante ne prenne pas trop d'ampleur et devienne inaccessible. Elle ne doit pas dépasser la hauteur du premier étage et la limite de la façade.





CHARTRE DE VÉGÉTALISATION DE L'ESPACE PUBLIC D'OLONZAC

Le signataire s'engage à jardiner avec des méthodes écologiques et à désherber manuellement. L'usage de produits phytosanitaires ou d'engrais chimiques est interdit.



Je soussigné(e) / nous soussignés(es) atteste /attestons avoir pris connaissance du guide pratique et de la charte d'entretien des jardins de rues et consens / consentons à appliquer les conseils qui y sont énoncés.

Date :

Signature

LE CHOIX DES VÉGÉTAUX - LES VIVACES



Agapanthe
Agapanthus

Hauteur : 60 à 100 cm
Sol : Ordinaire, bien drainé
Floraison : Juin à juillet



Gueule de loup
Antirrhinum majus

Hauteur : 15 à 120 cm
Sol : Plutôt riche, drainé
Floraison : Juin à septembre



Valériane rouge
Centranthus ruber

Hauteur : 60 à 100 cm
Sol : Ordinaire, voire pauvre
Floraison : Mai à septembre



Cinénaire maritime
Cineraria maritima

Hauteur : 50 à 60 cm
Sol : Ordinaire
Floraison : Mai à juillet



Ciste
Cistus x purpureus

Hauteur : 1 m
Sol : Plutôt pauvre
Floraison : Printemps



Coronille glauque
Coronilla valentina

Hauteur : 80 cm
Sol : Pauvre, bi
Floraison : Mars à mai



Pied d'alouette
Delphinium elatum

Hauteur : 1 m (en fleurs)
Sol :
Floraison : Fin d'été



Giroflée vivace
Erysimum 'Bowles Mauve'

Hauteur : 60 cm
Sol : Drainé
Floraison : Printemps



Immortelle commune
Helichrysum stoechas

Hauteur : 50 cm
Sol : Ordinaire
Floraison : Juin à octobre



Lavande à grandes feuilles
Lavandula latifolia

Hauteur : 20 à 80 cm
Sol : Ordinaire, bien drainé
Floraison : Été



Lavatère maritime
Lavatera maritima

Hauteur : 50 à 140 cm
Sol : Ordinaire
Floraison : juillet à octobre



Mauve sylvestre
Malva sylvestris

Hauteur : 20 à 50 cm
Sol : Ordinaire
Floraison : Mai à septembre



Rudbeckie
Rudbeckia fulgida

Hauteur : 1 m
Sol : Ordinaire, bien drainé
Floraison : Juin à septembre



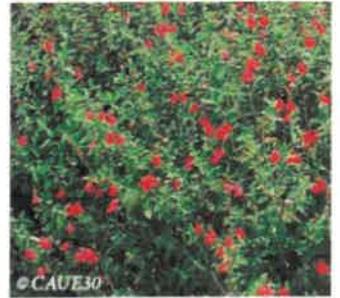
Romarin
Rosmarinus officinalis

Hauteur : 1 à 1,5 m
Sol : Ordinaire
Floraison :



Sauge
Salvia amplexicaule

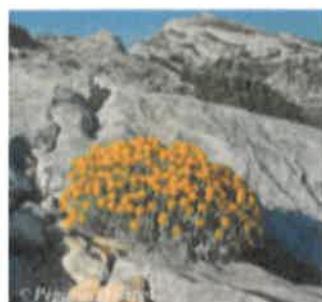
Hauteur : 20 à 60 cm
Sol : Léger, bien drainé
Floraison : mai à juillet



Sauge arbustive
Salvia microphylla

Hauteur : 60 à 100 cm
Sol : Léger, bien drainé
Floraison : Avril à octobre

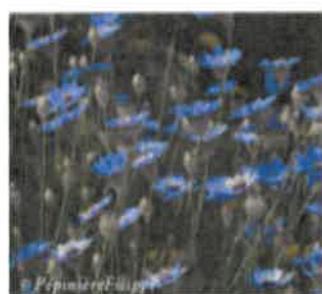




Santoline faux cyprès
Santolina chamaecyparissus
Hauteur : 50/60 cm
Sol : Ordinaire
Floraison : Juin à août



Stachys
Stachys cretica
Hauteur : 15 à 50 cm
Sol : Caillouteux, drainé
Floraison : Juin



Catananche
Catananche caerulea
Hauteur : 10 à 50 cm
Sol : Bien drainé
Floraison : Juin à juillet



Buplèvre ligneux
Bupleurum fruticosum
Hauteur : 1 à 2 m
Sol : Terre de bruyère
Floraison : Été



Hellebore de Corse
Helleborus argutifolius
Hauteur : 60 cm
Sol : Léger, bien drainé
Floraison : Janvier à mars



Iris d'Alger
Iris unguicularis
Hauteur : 30 cm
Sol : Léger, bien drainé
Floraison : Décembre à mars



Jasmin jaune
Jasminum nudiflorum
Hauteur : 1 à 2 m
Sol : Ordinaire
Floraison : Janvier à mars



Orpin des jardins
Sedum spectabile
Hauteur : 20 à 50 cm
Sol : Ordinaire
Floraison : Août à octobre



Caduc



Persistant

LE CHOIX DES VÉGÉTAUX - LES PLANTES GRIMPANTES



© CAUE 50
Bignone
Campsis radicans
 Hauteur : 5 à 10 m
 Sol : Plutôt riche, frais et bien drainé
 Floraison : Juin à octobre



© PépinièreFilippi
Plumbago
Plumbago capensis
 Hauteur : 2 m
 Sol : Léger, bien drainé
 Floraison : Avril à septembre



© Célestine Mouge
Ipomée
Ipomoea indica
 Hauteur : 10 m
 Sol : Assez riche
 Floraison : Juin à novembre



© PépinièreFilippi
Chèvrefeuille
Lonicera fragrantissima
 Hauteur : 2 à 5 m
 Sol : Ordinaire
 Floraison : Variable



© CAUE 50
Jasmin étoilé
Trachelospermum jasminoides
 Hauteur : 5 m
 Sol : Bien drainé
 Floraison : Juin à octobre



© PépinièreFilippi
Passiflore
Passiflora incarnata
 Hauteur : 5 à 10 m
 Sol : Ordinaire, bien drainé
 Floraison : Mai à octobre



© CAUE 50
Rosier Banks
Rosa banksiae
 Hauteur : 1m30 à 2m
 Sol : Tolérant
 Floraison : Avril



© CAUE 50
Morelle faux jasmin
Solanum jasminoides
 Hauteur :
 Sol :
 Floraison :



© CAUE 50
Clématite
Clematis armandii
 Hauteur : 2 à 5 m
 Sol : Profond et frais
 Floraison : Printemps



© PépinièreFilippi
Vigne vierge
Parthenocissus quinquefolia
 Hauteur : 10 à 20 m
 Sol : Ordinaire
 Floraison : Juin à juillet (très légère)



EXPOSITION ENSOLEILLÉE

EXPOSITION SOLEIL / MI-OMBRE

Caduc

Persistant



